

PRESENTS :

M. CHEVALIER – P. PERRAULT – C. BERLAND – P. CIEZKI – E. LE CORRE – E. TRUCHET – G. GRENET – S. TOURNE – A. CAILLERET – R. KERVAREC – M. DUPORT – M. VERNET – R-M MARIETTE – R. THEFANY – I. LAWSON – G. CONIL – S. NICOL – B. GAUTHER – N. LLEGOU – L. POMBAL – V. ALLARD – D. GALLÉ – N. OUANIS – A. GARCIA

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : N. MALPAUX pouvoir à E. LE CORRE, M. FOLLET-JOLIVET pouvoir à M. CHEVALIER

ABSENT : V. MATEUS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : N. OUANIS

Madame CHEVALIER explique que la Communauté Urbaine a été créée au 1^{er} janvier 2016, ainsi, la commune doit désigner un représentant. Elle informe les membres du Conseil que la première réunion de la Communauté Urbaine doit se tenir le 21 janvier prochain.

I. DELIBERATIONS :

- 1. (D_001_01_16) : *Election d'un représentant au sein de la Communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise (Rapporteur : Martine CHEVALIER)***

Est élu représentant de la commune d'Issou pour siéger au sein de la Communauté Urbaine : Patrick PERRAULT.

La séance est levée à 21h15